



OBLIGATAIRES

MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND

Bénéficiez d'une solution obligataire en faveur
de la transition énergétique

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.


mirova

MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND

Compartiment de droit luxembourgeois de la SICAV Mirova Funds.

Mirova Funds est une Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise composée de plusieurs compartiments, agréée par la CSSF en 2009. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion du compartiment à Mirova.

- Accédez à un univers obligataire global
- Investissez dans des obligations vertes
- Bénéficiez d'une solution d'investissement socialement responsable

INVESTISSEZ DANS DES OBLIGATIONS VERTES

Une obligation verte ou un « Green Bond » finance la croissance verte via des projets spécifiques à vocation environnementale et rémunère l'épargne comme une obligation « classique » en contrepartie des mêmes risques qu'une obligation classique.

Catégorie de projets éligibles au titre de projets Green Bonds

Energies renouvelables <i>Ex : énergie solaire, éolien et géothermique</i>	Efficacité énergétique <i>Ex : construction commerciale et résidentielle</i>
Gestion durable des déchets <i>Ex : agrobusiness et consommation</i>	Utilisation durable des sols <i>Ex : irrigation et gestion des forêts</i>
Préservation de la biodiversité <i>Ex : conservation des terres</i>	Transport propre <i>Ex : train, véhicules électriques</i>
Gestion durable de l'eau <i>Ex : infrastructure, traitement de l'eau</i>	Adaptation aux changements climatiques <i>Ex : réseaux intelligents</i>

Source : Mirova au 31/12/2020

Cette illustration reflète la construction des portefeuilles en juillet 2021, elle ne constitue pas un engagement contractuel. Les gérants se réservent la possibilité de modifier les informations présentées à tout moment et sans préavis, dans les limites prévues dans les prospectus.

ACCÉDEZ A UN UNIVERS OBLIGATAIRE INTERNATIONAL

Les acteurs économiques du secteur privé en recherche de trésorerie peuvent trouver des sources de financement sur les marchés, notamment en émettant des emprunts appelés « obligations ». Les obligations procurent à l'investisseur des revenus fixes ou variables, via un coupon versé à échéances périodiques. Elles présentent un niveau de risque moindre, par exemple, que celui des actions en contrepartie d'un potentiel de performance également inférieur. Le remboursement final des obligations et les revenus sont conditionnés à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.

Avec Mirova Global Green Bonds Fund, vous accédez principalement à un univers d'investissement large et diversifié en termes de notations, de zones géographiques, de secteurs d'activité et d'acteurs économiques. En effet, les émetteurs peuvent être des entreprises, des banques, des organismes supranationaux, des banques de développement, des agences, des régions et des États.

POINT D'ATTENTION Mirova Global Green Bond Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

UNE QUESTION AU GÉRANT DE MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND



Marc BRIAND



Voir définitions page 6

Pourquoi investir sur la thématique des obligations vertes ?

“ Les enjeux climatiques sont aujourd’hui au centre des débats internationaux et se traduisent par des engagements politiques forts des gouvernements. Nous considérons que ces enjeux sont une source d’opportunités et donc d’investissements. Plus particulièrement, l’intérêt de ces « obligations vertes » réside dans le fait que l’émetteur s’engage à utiliser les fonds levés pour financer des projets qui ont un impact positif sur l’environnement. A la différence des obligations classiques qui financent l’ensemble des activités des sociétés, les « Green Bonds » financent des investissements liés à l’environnement (efficacité énergétique, énergies renouvelables, transports, gestion de l’eau,..), mais avec le même risque de crédit : celui de l’émetteur. Ces obligations d’un nouveau genre sont une solution innovante, liquide et traçable car elles permettent de flécher l’utilisation des montants levés vers des activités spécifiques. Ce sont des titres à double impact : un impact financier et un impact environnemental.

PROFIL DE RISQUE

Mirova Global Green Bond Fund n’est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : perte de capital, titres de créance, variation des taux d’intérêt, instruments Financiers Dérivés, risque de crédit, liquidité, titres notés en dessous d’« Investment Grade » ou titres non notés, marchés émergents, risques en matière de durabilité, risque de contrepartie, taux de change, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, investissements sur la base de critères ESG, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Indicateur Synthétique de Risque * : 1 **2** 3 4 5 6 7

* Le calcul de l’Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s’appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l’hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L’indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l’Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

OBJECTIF DE GESTION

L’objectif d’investissement du Compartiment Mirova Global Green Bond Fund (le « Compartiment ») est d’investir dans des obligations vertes qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne porte pas atteinte de manière significative à l’un quelconque des objectifs durables définis par la législation de l’UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment s’attachera à investir dans des obligations vertes tout en alliant systématiquement des considérations Sociales, Environnementales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l’indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond (EUR Hedged) sur la **période minimale d’investissement recommandée de 3 ans.**

L’atteinte de l’objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d’hypothèses faites par le gérant financier.

A SAVOIR

Sensibilité : la sensibilité d’une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d’intérêt. Schématiquement, une obligation ayant une sensibilité de 2 verra sa valeur baisser d’environ 2 % si le taux d’intérêt augmente de 1 %, et inversement.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l’auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

	Part R/A	Part I/A
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, UCITS	
Classification	Obligations	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	3 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	A titre informatif uniquement : Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index couvert en euro. Il s'agit d'un indice multidevises représentatif des obligations vertes de type Investment Grade, basé sur une valorisation indépendante de MSCI et ses critères Obligations vertes. Il est disponible sur le site www.msci.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durable	10% 90%	
Date de création	02/06/2017	
Code ISIN	LU1472740767	LU1472740502
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 €
Frais d'entrée ⁽²⁾ maximum	3 % acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie ⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,51 %	0,60 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. -> dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10%
Coûts de transaction	0,3 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième d'action, cours inconnu	
Commission de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit	
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque ⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1472740767/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1472740502/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1472740767/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1472740502/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.



Créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Il s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label Greenfin a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles. Plus d'informations sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-greenfin>



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lalabelisr.fr.



L'initiative «Towards Sustainability» veut aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Elle veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achievé de rédiger en février 2023.

Mirova Global Green Bond Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, gérée par Natixis Investment Managers International (délégataire : Mirova).

Mirova – Société Anonyme - RCS Paris 394 648 216 - Agrément AMF n°GP 02-014 – 59 Avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International – Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.